



Dans le cadre de l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et le décret n°2021-1311 du 07 octobre 2021 portant réforme aux règles de publicité des actes pris par les collectivités

Dématérialisation de la publicité des actes

Délibérations du Conseil communautaire
du 18 septembre 2025

Mise en ligne le 30 septembre 2025

Ordre du jour :

Général	Désignation de représentants au sein des organismes extérieurs	2025-048	Approuvé à l'unanimité
Général	Plan d'action commun en matière de Mobilité Solidaire (PAMS) du bassin de mobilité du saint quentinois	2025-049	Approuvé à l'unanimité
Général	Création de poste de technicien territorial au titre de la promotion interne- Mise à jour du tableau des emplois	2025-050	Approuvé à l'unanimité
Général	Rapport Social Unique de l'année 2024	2025-051	Approuvé à l'unanimité
Général	Remboursement de frais à Cyril VANHERPE, directeur de l'ALSH de Rosières	2025-052	Approuvé à l'unanimité
Général	Subvention exceptionnelle pour un dossier à présenter au LEADER GAL	2025-053	Approuvé à la majorité
Général	Remises gracieuses sur « autres emprunts »	2025-054	Approuvé à l'unanimité
ASSAINISSEMENT	Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS)	2025-055	Approuvé à l'unanimité
EVD	Exonérations taxe Ordures Ménagères	2025-056	Approuvé à l'unanimité

DEPARTEMENT DE LA SOMME
ARRONDISSEMENT DE PERONNE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRE DE PICARDIE

Séance du 18 septembre 2025

Date de la convocation : 11 septembre 2025

Date d'affichage : 26 septembre 2025

Délibération n°2025-048 : Désignation de représentants au sein des organismes extérieurs auprès de l'association Saint Jean et du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR)

Nombre de conseillers

En exercice : 61

Titulaires présents : 33

Suppléants représentant leurs titulaires : 5

Titulaires ayant donné pouvoir : 9

Titulaires absents ou excusés : 23

Votants :

- pour : 47
- contre :
- abstention :

Le 18 septembre deux mil vingt-cinq, le conseil communautaire de Terre de Picardie, convoqué le 11 septembre, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Philippe CHEVAL, à la salle multifonctions à Rosières en Santerre

Titulaires présents : D. JACOB, A. COQUART, A. BEAUVOIS, T. LINEATTE, B. GANCE, Ph. CHEVAL, D. PECHON, G. GUILLEMONT, B. ETEVE, P. KACZMAREK, J. NORMAND, F. RUBIN, R. NIETO, L. KUSNIERAK, G. SCIASCIA, S. BRAULT, A. DEVAUX, C. LEBRUN, K. VERQUEREN, F. MASSIAS, C. FOURNET, C. BALCONE, JC. LOUVET, F. MAILLE-BARBARE, M. LELEU, X. SCHNEBLE, H. TRIENTZ, F. GOSSET, A. MARECHAL, C. BEAUFILS, D. PRONNIER, J. GENEAU DE LAMARLIERE, G. CARON.

Suppléants représentant leurs titulaires : J. MARMIGNON (suppléante de X. PALPIED) P. GRAUX (suppléant de M. CRAPPIER), D. CARPENTIER (suppléant de F. GORLIER), F. KOENIG (suppléant de JP. AVENEL), H. COMMUN (suppléante de L. MAILLE)

Titulaires ayant donné pouvoir : L. POTIER à Ph. CHEVAL, N. LATAPIE-COPE à B. GANCE, A. LEBRUN-MERLIN à T. LINEATTE, C. NEVOU à B. ETEVE, R. VENTELON à G. CARON, L. PATTE à Ch. LEBRUN, R. BILLORE à Ch. BEAUFILS, S. DECROIX à JC. LOUVET, D. PIOCHE à M. LELEU.

Titulaires absents ou excusés : D. DOMONT, X. PALPIED, L. POTIER, F. LEROY, M. CRAPPIER, J.M. SAILLY, N. LATAPIE-COPE, A. LEBRUN-MERLIN, F. GORLIER, JL. MAILLARD, M. BAILLON, JN. CAZE, JP. AVENEL, C. NEVOU, P. VALLEE, R. VENTELON, V. VANNEUFVILLE, L. PATTE, R. BILLORE, D. POTEI, S. DECROIX, D. MESSIO, JL. RAMECKI, A. CAUCHOIS, D. PIOCHE, E. PROOT, J. BROQUET, L. MAILLE.

Secrétaire de séance : T. LINEATTE

Objet : Désignation de représentants au sein des organismes extérieurs auprès de l'association Saint jean et du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR)

La séance ouverte,

Suite aux décès de Chris CHOUCKAIR et de Chantal ROUVROY, Terre de Picardie doit désigner de nouveaux représentants au sein de :

L'Association Saint jean : 1 titulaire

Du pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) : 1 suppléant

Le Conseil désigne à l'unanimité les représentants suivants :

- Association Saint jean :
Titulaire : Didier JACOB, délégué de la commune de ASSEVILLERS
- Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) :
Suppléant : Claire FOURNET, déléguée de la commune de MEHARICOURT

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Le Président

Philippe CHEVAL

Le secrétaire de Séance

Thierry LINEATTE



DEPARTEMENT DE LA SOMME
ARRONDISSEMENT DE PERONNE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRE DE PICARDIE

Séance du 18 septembre 2025

Date de la convocation : 11 septembre 2025

Date d'affichage : 26 septembre 2025

Délibération n°2025-049 : Approbation du Plan d'Action commun en matière de Mobilité Solidaire (PAMS) du Bassin de mobilité du Saint-Quentinois.

Nombre de conseillers

En exercice : 61

Titulaires présents : 33

Suppléants représentant leurs titulaires : 5

Titulaires ayant donné pouvoir : 9

Titulaires absents ou excusés : 23

Votants :

- pour : 47
- contre :
- abstention :

Le 18 septembre deux mil vingt-cinq, le conseil communautaire de Terre de Picardie, convoqué le 11 septembre, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Philippe CHEVAL, à la salle multifonctions à Rosières en Santerre

Titulaires présents : D. JACOB, A. COQUART, A. BEAUVOIS, T. LINEATTE, B. GANCE, Ph. CHEVAL, D. PECHON, G. GUILLEMONT, B. ETEVE, P. KACZMAREK, J. NORMAND, F. RUBIN, R. NIETO, L. KUSNIERAK, G. SCIASCIA, S. BRAULT, A. DEVAUX, C. LEBRUN, K. VERQUEREN, F. MASSIAS, C. FOURNET, C. BALCONE, JC. LOUVET, F. MAILLE-BARBARE, M. LELEU, X. SCHNEBLE, H. TRIENTZ, F. GOSSET, A. MARECHAL, C. BEAUFILS, D. PRONNIER, J. GENEAU DE LAMARLIERE, G. CARON.

Suppléants représentant leurs titulaires : J. MARMIGNON (suppléante de X. PALPIED) P. GRAUX (suppléant de M. CRAPPIER), D. CARPENTIER (suppléant de F. GORLIER), F. KOENIG (suppléant de JP. AVENEL), H. COMMUN (suppléante de L. MAILLE)

Titulaires ayant donné pouvoir : L. POTIER à Ph. CHEVAL, N. LATAPIE-COPE à B. GANCE, A. LEBRUN-MERLIN à T. LINEATTE, C. NEVOU à B. ETEVE, R. VENTELON à G. CARON, L. PATTE à Ch. LEBRUN, R. BILLORE à Ch. BEAUFILS, S. DECROIX à JC. LOUVET, D. PIOCHE à M. LELEU.

Titulaires absents ou excusés : D. DOMONT, X. PALPIED, L. POTIER, F. LEROY, M. CRAPPIER, J.M. SAILLY, N. LATAPIE-COPE, A. LEBRUN-MERLIN, F. GORLIER, JL. MAILLARD, M. BAILLON, JN. CAZE, JP. AVENEL, C. NEVOU, P. VALLEE, R. VENTELON, V. VANNEUFVILLE, L. PATTE, R. BILLORE, D. POTEI, S. DECROIX, D. MESSIO, JL. RAMECKI, A. CAUCHOIS, D. PIOCHE, E. PROOT, J. BROQUET, L. MAILLE.

Secrétaire de séance : T. LINEATTE

Objet : Approbation du Plan d'Action commun en matière de Mobilité Solidaire (PAMS) du Bassin de mobilité du Saint-Quentinois.

La séance ouverte,

Vu la délibération n°2020.02153 du Conseil régional du 9 décembre 2020, portant sur les orientations de la Région pour assurer ses nouveaux rôles d'autorité organisatrice et de chef de file de la mobilité introduits par la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM),

Vu la délibération n°2022.00164 du Conseil régional en date du 27 janvier 2022, portant sur la déclinaison de la Loi d'Orientation des Mobilités en Hauts-de-France,

Vu la délibération n°2025 00409 du Conseil régional des Hauts-de-France du 20 mars 2025 portant sur l'approbation du plan d'action commun en matière de Mobilité Solidaire (PAMS) du bassin de mobilité du Saint-Quentinois.

La loi d'orientation des mobilités (LOM) demande aux régions, en binôme avec les départements, de piloter l'élaboration des plans d'actions communs en matière de mobilité solidaire (PAMS) afin que l'ensemble des acteurs d'un même bassin de mobilité se coordonnent mieux pour accompagner les personnes vulnérables dans leurs déplacements quotidiens, notamment pour accéder à l'emploi.

Ces plans visent à garantir une mobilité accessible et équitable pour tous, en particulier pour les personnes en situation de précarité, de handicap, de vulnérabilité sociale, les jeunes en apprentissage, les personnes à la recherche d'un emploi et les bénéficiaires de minima sociaux.

La LOM précise que les PAMS doivent intégrer plusieurs dimensions clés de la mobilité solidaire, telles que l'accessibilité financière, l'inclusion sociale, l'adaptation des services de transport aux besoins spécifiques et la promotion des modes de transport doux.

En Hauts-de-France, les Départements et la Région se sont accordés pour copiloter l'élaboration des PAMS dans chacun des 10 bassins de mobilité dont les contours ont été arrêtés en janvier 2022 .

Il a également été décidé d'élaborer en parallèle PAMS et contrats opérationnels de mobilité (COM) qui, eux, s'intéressent tout particulièrement aux moyens de faciliter les déplacements intermodaux ou encore à ceux permettant de relier tous les territoires aux réseaux structurants. Ainsi, en Hauts-de-France et, en particulier, dans le bassin de mobilité Saint Quintinois, il a été convenu d'élaborer conjointement ces deux documents. C'est une approche unique en France qui montre la volonté de ne pas traiter à part la mobilité des personnes les plus fragiles mais bien d'appréhender leurs difficultés dans le cadre plus large de la mobilité du quotidien de tous les habitants, les publics fragiles devant avant tout pouvoir également utiliser les services de transports de droit commun.

A l'issue de près de 2 ans d'échanges et de réflexions, le PAMS Saint Quintinois peut être signé par l'Etat, la Région, les Département de l'Aisne et de la Somme, Hauts-de-France Mobilités, les 6 autorités organisatrices de la mobilité (AOM) présentes sur ce bassin et par les 3 communautés de communes où la Région est AOM par substitution.

Ce PAMS met en particulier l'accent sur la nécessité de valoriser et de mieux faire connaître les nombreux dispositifs et services existants. En s'inscrivant dans la dynamique initiée lors de l'élaboration de ce document, les 15 actions retenues visent à renforcer l'écosystème de la mobilité solidaire et à poser les bases solides d'un

partenariat pour mieux se coordonner, mutualiser les moyens, gagner en efficacité et garantir une mobilité solidaire et équitable.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- Approuve Le Plan d'Action commun en matière de Mobilité Solidaire (PAMS) du Bassin de mobilité du Saint-Quentinois annexé à la présente délibération
- Autorise Monsieur le Président de la communauté de communes Terre de Picardie à finaliser sous réserves de modifications non substantielles, et à approuver le Plan d'Action commun en matière de Mobilité Solidaire (PAMS) du Bassin de mobilité du Saint-Quentinois ainsi que tous les actes juridiques, administratifs et correspondants.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Le Président

Philippe CHEVAL



Le secrétaire de Séance

Thierry LINEATTE



DEPARTEMENT DE LA SOMME
ARRONDISSEMENT DE PERONNE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRE DE PICARDIE

Séance du 18 septembre 2025

Date de la convocation : 11 septembre 2025

Date d'affichage : 26 septembre 2025

Délibération n°2025-050 : Création de poste de technicien territorial au titre de la promotion interne – Mise à jour du tableau des emplois

Nombre de conseillers

En exercice : 61

Titulaires présents : 33

Suppléants représentant leurs titulaires : 5

Titulaires ayant donné pouvoir : 9

Titulaires absents ou excusés : 23

Votants :

- pour : 47
- contre :
- abstention :

Le 18 septembre deux mil vingt-cinq, le conseil communautaire de Terre de Picardie, convoqué le 11 septembre, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Philippe CHEVAL, à la salle multifonctions à Rosières en Santerre

Titulaires présents : D. JACOB, A. COQUART, A. BEAUVOIS, T. LINEATTE, B. GANCE, Ph. CHEVAL, D. PECHON, G. GUILLEMONT, B. ETEVE, P. KACZMAREK, J. NORMAND, F. RUBIN, R. NIETO, L. KUSNIERAK, G. SCIASCIA, S. BRAULT, A. DEVAUX, C. LEBRUN, K. VERQUEREN, F. MASSIAS, C. FOURNET, C. BALCONE, JC. LOUVET, F. MAILLE-BARBARE, M. LELEU, X. SCHNEBLE, H. TRIENTZ, F. GOSSET, A. MARECHAL, C. BEAUFILS, D. PRONNIER, J. GENEAU DE LAMARLIERE, G. CARON.

Suppléants représentant leurs titulaires : J. MARMIGNON (suppléante de X. PALPIED), P. GRAUX (suppléant de M. CRAPPIER), D. CARPENTIER (suppléant de F. GORLIER), F. KOENIG (suppléant de JP. AVENEL), H. COMMUN (suppléante de L. MAILLE)

Titulaires ayant donné pouvoir : L. POTIER à Ph. CHEVAL, N. LATAPIE-COPE à B. GANCE, A. LEBRUN-MERLIN à T. LINEATTE, C. NEVOU à B. ETEVE, R. VENTELON à G. CARON, L. PATTE à Ch. LEBRUN, R. BILLORE à Ch. BEAUFILS, S. DECROIX à JC. LOUVET, D. PIOCHE à M. LELEU.

Titulaires absents ou excusés : D. DOMONT, X. PALPIED, L. POTIER, F. LEROY, M. CRAPPIER, J.M. SAILLY, N. LATAPIE-COPE, A. LEBRUN-MERLIN, F. GORLIER, JL. MAILLARD, M. BAILLON, JN. CAZE, JP. AVENEL, C. NEVOU, P. VALLEE, R. VENTELON, V. VANNEUFVILLE, L. PATTE, R. BILLORE, D. POTEI, S. DECROIX, D. MESSIO, JL. RAMECKI, A. CAUCHOIS, D. PIOCHE, E. PROOT, J. BROQUET, L. MAILLE.

Secrétaire de séance : T. LINEATTE

Objet : Création de poste de technicien territorial au titre de la promotion interne – Mise à jour du tableau des emplois

La séance ouverte,

Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment ses articles L313-1 et L332-8

Monsieur le Président rappelle au conseil communautaire que conformément à l'article L.313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité et établissement sont créés par l'organe délibérant de l'établissement.

Le président propose à l'assemblée :

- Création d'un poste de catégorie B- Technicien territorial au titre de la promotion interne

L'inscription sur la liste d'aptitude d'un agent de la collectivité témoigne de la reconnaissance, de ses compétences et de son engagement professionnel. C'est une étape essentielle pour favoriser la mobilité interne, encourager la progression de carrière et valoriser le potentiel des agents.

Aussi, dans ce cadre de **la promotion interne 2025**, Terre de Picardie a présenté une demande d'inscription sur la liste d'aptitude à l'emploi de **technicien** au Centre de Gestion (CDG).

Fin juin, le dossier a été retenu puis accepté par le Centre de Gestion. Il est donc nécessaire de procéder à la création du poste de technicien correspondant au tableau des effectifs afin de concrétiser cette promotion interne

- Mise à jour du tableau des effectifs des emplois permanents

En application,

- De la création de poste susvisé, le tableau des emplois permanents modifié est donné en annexe de la délibération.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

Après avoir délibéré le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- Décide de créer le poste repris ci-dessus
- Accepte la modification du tableau des emplois tel qu'annexé
- Autorise le Président à signer tout document administratif relatif à cette création de poste.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Le Président

Philippe CHEVAL

Le secrétaire de Séance

Thierry LINEATTE



DEPARTEMENT DE LA SOMME
ARRONDISSEMENT DE PERONNE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRE DE PICARDIE

Séance du 18 septembre 2025

Date de la convocation : 11 septembre 2025

Date d'affichage : 26 septembre 2025

Délibération n°2025-051 : Présentation du rapport social unique 2024

Nombre de conseillers

En exercice : 61

Titulaires présents : 33

Suppléants représentant leurs titulaires : 5

Titulaires ayant donné pouvoir : 9

Titulaires absents ou excusés : 23

Votants :

- pour : 47
- contre :
- abstention :

Le 18 septembre deux mil vingt-cinq, le conseil communautaire de Terre de Picardie, convoqué le 11 septembre, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Philippe CHEVAL, à la salle multifonctions à Rosières en Santerre

Titulaires présents : D. JACOB, A. COQUART, A. BEAUVOIS, T. LINEATTE, B. GANCE, Ph. CHEVAL, D. PECHON, G. GUILLEMONT, B. ETEVE, P. KACZMAREK, J. NORMAND, F. RUBIN, R. NIETO, L. KUSNIERAK, G. SCIASCIA, S. BRAULT, A. DEVAUX, C. LEBRUN, K. VERQUEREN, F. MASSIAS, C. FOURNET, C. BALCONE, JC. LOUVET, F. MAILLE-BARBARE, M. LELEU, X. SCHNEBLE, H. TRIENTZ, F. GOSSET, A. MARECHAL, C. BEAUFILS, D. PRONNIER, J. GENEAU DE LAMARLIERE, G. CARON.

Suppléants représentant leurs titulaires : J. MARMIGNON (suppléante de X. PALPIED) P. GRAUX (suppléant de M. CRAPPIER), D. CARPENTIER (suppléant de F. GORLIER), F. KOENIG (suppléant de JP. AVENEL), H. COMMUN (suppléante de L. MAILLE)

Titulaires ayant donné pouvoir : L. POTIER à Ph. CHEVAL, N. LATAPIE-COPE à B. GANCE, A. LEBRUN-MERLIN à T. LINEATTE, C. NEVOU à B. ETEVE, R. VENTELON à G. CARON, L. PATTE à Ch. LEBRUN, R. BILLORE à Ch. BEAUFILS, S. DECROIX à JC. LOUVET, D. PIOCHE à M. LELEU.

Titulaires absents ou excusés : D. DOMONT, X. PALPIED, L. POTIER, F. LEROY, M. CRAPPIER, J.M SAILLY, N. LATAPIE-COPE, A. LEBRUN-MERLIN, F. GORLIER, JL. MAILLARD, M. BAILLON, JN. CAZE, JP. AVENEL, C. NEVOU, P. VALLEE, R. VENTELON, V. VANNEUFVILLE, L. PATTE, R. BILLORE, D. POTEI, S. DECROIX, D. MESSIO, JL. RAMECKI, A. CAUCHOIS, D. PIOCHE, E. PROOT, J. BROQUET, L. MAILLE.

Secrétaire de séance : T. LINEATTE

Objet : Présentation du rapport social unique 2024

La séance ouverte,

Le président présente le rapport social unique 2024 à l'assemblée conformément à la réglementation.

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu l'avis favorable du CST en date du 09 septembre 2025,
Le RSU de la Communauté de communes est joint en annexe.

Après en avoir débattu, le Conseil communautaire, prend acte de la teneur de ce débat.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Le Président

Le secrétaire de Séance

Philippe CHEVAL

Thierry LINEATTE



DEPARTEMENT DE LA SOMME
ARRONDISSEMENT DE PERONNE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRE DE PICARDIE

Séance du 18 septembre 2025

Date de la convocation : 11 septembre 2025

Date d'affichage : 26 septembre 2025

Délibération n°2025-052 : Remboursement de frais

Nombre de conseillers

En exercice : 61

Titulaires présents : 33

Suppléants représentant leurs titulaires : 5

Titulaires ayant donné pouvoir : 9

Titulaires absents ou excusés : 23

Votants :

- pour : 47
- contre :
- abstention :

Le 18 septembre deux mil vingt-cinq, le conseil communautaire de Terre de Picardie, convoqué le 11 septembre, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Philippe CHEVAL, à la salle multifonctions à Rosières en Santerre

Titulaires présents : D. JACOB, A. COQUART, A. BEAUVOIS, T. LINEATTE, B. GANCE, Ph. CHEVAL, D. PECHON, G. GUILLEMONT, B. ETEVE, P. KACZMAREK, J. NORMAND, F. RUBIN, R. NIETO, L. KUSNIERAK, G. SCIASCIA, S. BRAULT, A. DEVAUX, C. LEBRUN, K. VERQUEREN, F. MASSIAS, C. FOURNET, C. BALCONE, JC. LOUVET, F. MAILLE-BARBARE, M. LELEU, X. SCHNEBLE, H. TRIENTZ, F. GOSSET, A. MARECHAL, C. BEAUFILS, D. PRONNIER, J. GENEAU DE LAMARLIERE, G. CARON.

Suppléants représentant leurs titulaires : J. MARMIGNON (suppléante de X. PALPIED) P. GRAUX (suppléant de M. CRAPPIER), D. CARPENTIER (suppléant de F. GORLIER), F. KOENIG (suppléant de JP. AVENEL), H. COMMUN (suppléante de L. MAILLE)

Titulaires ayant donné pouvoir : L. POTIER à Ph. CHEVAL, N. LATAPIE-COPE à B. GANCE, A. LEBRUN-MERLIN à T. LINEATTE, C. NEVOU à B. ETEVE, R. VENTELON à G. CARON, L. PATTE à Ch. LEBRUN, R. BILLORE à Ch. BEAUFILS, S. DECROIX à JC. LOUVET, D. PIOCHE à M. LELEU.

Titulaires absents ou excusés : D. DOMONT, X. PALPIED, L. POTIER, F. LEROY, M. CRAPPIER, J.M SAILLY, N. LATAPIE-COPE, A. LEBRUN-MERLIN, F. GORLIER, JL. MAILLARD, M. BAILLON, JN. CAZE, JP. AVENEL, C. NEVOU, P. VALLEE, R. VENTELON, V. VANNEUFVILLE, L. PATTE, R. BILLORE, D. POTEI, S. DECROIX, D. MESSIO, JL. RAMECKI, A. CAUCHOIS, D. PIOCHE, E. PROOT, J. BROQUET, L. MAILLE.

Secrétaire de séance : T. LINEATTE

Objet : Remboursement de frais

La séance ouverte,

Dans le cadre de l'organisation des Accueils de Loisirs Sans Hébergement de juillet 2025, Cyril VANHERPE, Directeur de l'ALSH de Rosières, a effectué une dépense avec ses fonds propres pour le bon fonctionnement du service.

Il s'agit d'achat alimentaire pour la somme de 227,80 € auprès de l'enseigne Intermarché. Cette dépense a été préalablement autorisée par le Président.

L'employée de caisse nouvellement en poste ne sachant pas comment créer un compte client, Cyril VANHERPE s'est acquitté des sommes avec ses fonds propres.

Les justificatifs de cette dépense ont été fournis par le salarié.

Il est demandé au Conseil Communautaire d'autoriser le remboursement de ces frais engagés par Mr Cyril VANHERPE pour la somme de 227,80 €.

Après avoir délibéré le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- Autorise le Président à procéder au remboursement des frais repris ci-dessus d'un montant de 227.80 € à Cyril VANHERPE

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Le Président

Philippe CHEVAL

Le secrétaire de Séance

Thierry LINEATTE



DEPARTEMENT DE LA SOMME
ARRONDISSEMENT DE PERONNE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRE DE PICARDIE

Séance du 18 septembre 2025

Date de la convocation : 11 septembre 2025

Date d'affichage : 26 septembre 2025

Délibération n°2025-053 : Subvention exceptionnelle pour un dossier à présenter au LEADER GAL

Nombre de conseillers

En exercice : 61

Titulaires présents : 33

Suppléants représentant leurs titulaires : 5

Titulaires ayant donné pouvoir : 9

Titulaires absents ou excusés : 23

Votants :

- pour : 45
- contre :
- abstention : 2 (H. COMMUN, F. MASSIAS)

Le 18 septembre deux mil vingt-cinq, le conseil communautaire de Terre de Picardie, convoqué le 11 septembre, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Philippe CHEVAL, à la salle multifonctions à Rosières en Santerre

Titulaires présents : D. JACOB, A. COQUART, A. BEAUVOIS, T. LINEATTE, B. GANCE, Ph. CHEVAL, D. PECHON, G. GUILLEMONT, B. ETEVE, P. KACZMAREK, J. NORMAND, F. RUBIN, R. NIETO, L. KUSNIERAK, G. SCIASCIA, S. BRAULT, A. DEVAUX, C. LEBRUN, K. VERQUEREN, F. MASSIAS, C. FOURNET, C. BALCONE, JC. LOUVET, F. MAILLE-BARBARE, M. LELEU, X. SCHNEBLE, H. TRIENTZ, F. GOSSET, A. MARECHAL, C. BEAUFILS, D. PRONNIER, J. GENEAU DE LAMARLIERE, G. CARON.

Suppléants représentant leurs titulaires : J. MARMIGNON (suppléante de X. PALPIED) P. GRAUX (suppléant de M. CRAPPIER), D. CARPENTIER (suppléant de F. GORLIER), F. KOENIG (suppléant de JP. AVENEL), H. COMMUN (suppléante de L. MAILLE)

Titulaires ayant donné pouvoir : L. POTIER à Ph. CHEVAL, N. LATAPIE-COPE à B. GANCE, A. LEBRUN-MERLIN à T. LINEATTE, C. NEVOU à B. ETEVE, R. VENTELON à G. CARON, L. PATTE à Ch. LEBRUN, R. BILLORE à Ch. BEAUFILS, S. DECROIX à JC. LOUVET, D. PIOCHE à M. LELEU.

Titulaires absents ou excusés : D. DOMONT, X. PALPIED, L. POTIER, F. LEROY, M. CRAPPIER, J.M SAILLY, N. LATAPIE-COPE, A. LEBRUN-MERLIN, F. GORLIER, JL. MAILLARD, M. BAILLON, JN. CAZE, JP. AVENEL, C. NEVOU, P. VALLEE, R. VENTELON, V. VANNEUFVILLE, L. PATTE, R. BILLORE, D. POTEI, S. DECROIX, D. MESSIO, JL. RAMECKI, A. CAUCHOIS, D. PIOCHE, E. PROOT, J. BROQUET, L. MAILLE.

Secrétaire de séance : T. LINEATTE

Objet : Subvention exceptionnelle pour un dossier à présenter au LEADER GAL

La séance ouverte,

En octobre 2020, Terre de Picardie a exprimé son intention pour toute la durée du nouveau programme 2023-2027 LEADER d'affecter par an 10 000 € minimum à travers un fonds d'intervention en lien avec la nouvelle stratégie de développement local (mutation écologique, mutation liée au canal seine Nord Europe, circuit court, écotourisme, lien social, culture, mobilité...).

Ce fonds a pour but de soutenir tous les bénéficiaires privés, les privés ne pouvant bénéficier du FEADER qu'en contrepartie d'un co-financement public.

Par délibération n°2023-008 le Conseil communautaire a autorisé le président à créer ce Fonds d'intervention pour les projets privés.

Un Comité de Programmation composé d'acteurs privés et publics constitue l'organe décisionnel du GAL. Il valide les opérations qui seront soutenues et attribue le montant de l'aide FEADER en fonction de l'analyse du comité d'audition et du contrôle de conformité effectué par le comité technique. (Chaque communauté de communes a désigné 2 titulaires et 2 suppléants)

1 dossier a été déposé par madame Nathalie MAILLE pour la création d'un gîte classé 3 épis sur la commune de SOYECOURT.

Afin d'obtenir un cofinancement public permettant de déclencher une subvention FEADER, le président propose d'octroyer une subvention de 3 000 € pour ce projet. Cette subvention serait versée par le biais du fonds d'intervention.

Afin d'éviter tout conflit d'intérêt, Hélène COMMUN, déléguée communautaire de la commune de SOYECOURT décide de ne pas prendre part au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire approuve à la majorité (2 abstentions) le versement de 3 000 € de subvention pour le projet de création d'un gîte présenté par Nathalie MAILLE de SOYECOURT et autorise le président à présenter ce dossier au LEADER GAL et à signer tout document permettant l'exécution de cette délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Le Président

Philippe CHEVAL



Le secrétaire de Séance

Thierry LINEATTE

DEPARTEMENT DE LA SOMME
ARRONDISSEMENT DE PERONNE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRE DE PICARDIE

Séance du 18 septembre 2025

Date de la convocation : 11 septembre 2025

Date d'affichage : 26 septembre 2025

Délibération n°2025-054 : : Remises gracieuses emprunts avec les communes de Fouquescourt et Méharicourt

Nombre de conseillers

En exercice : 61

Titulaires présents : 32

Suppléants représentant leurs titulaires : 5

Titulaires ayant donné pouvoir : 9

Titulaires absents ou excusés : 24

Votants :

- pour : 46
- contre :
- abstention :

Le 18 septembre deux mil vingt-cinq, le conseil communautaire de Terre de Picardie, convoqué le 11 septembre, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Philippe CHEVAL, à la salle multifonctions à Rosières en Santerre

Titulaires présents : D. JACOB, A. COQUART, A. BEAUVOIS, T. LINEATTE, B. GANCE, Ph. CHEVAL, D. PECHON, G. GUILLEMONT, B. ETEVE, P. KACZMAREK, J. NORMAND, F. RUBIN, R. NIETO, L. KUSNIERAK, G. SCIASCIA, S. BRAULT, A. DEVAUX, C. LEBRUN, K. VERQUEREN, C. FOURNET, C. BALCONE, JC. LOUVET, F. MAILLE-BARBARE, M. LELEU, X. SCHNEBLE, H. TRIENTZ, F. GOSSET, A. MARECHAL, C. BEAUFILS, D. PRONNIER, J. GENEAU DE LAMARLIERE, G. CARON.

Suppléants représentant leurs titulaires : J. MARMIGNON (suppléante de X. PALPIED) P. GRAUX (suppléant de M. CRAPPIER), D. CARPENTIER (suppléant de F. GORLIER), F. KOENIG (suppléant de JP. AVENEL), H. COMMUN (suppléante de L. MAILLE)

Titulaires ayant donné pouvoir : L. POTIER à Ph. CHEVAL, N. LATAPIE-COPE à B. GANCE, A. LEBRUN-MERLIN à T. LINEATTE, C. NEVOU à B. ETEVE, R. VENTELON à G. CARON, L. PATTE à Ch. LEBRUN, R. BILLORE à Ch. BEAUFILS, S. DECROIX à JC. LOUVET, D. PIOCHE à M. LELEU.

Titulaires absents ou excusés : D. DOMONT, X. PALPIED, L. POTIER, F. LEROY, M. CRAPPIER, J.M. SAILLY, N. LATAPIE-COPE, A. LEBRUN-MERLIN, F. GORLIER, JL. MAILLARD, M. BAILLON, JN. CAZE, JP. AVENEL, C. NEVOU, P. VALLEE, R. VENTELON, V. VANNEUFVILLE, L. PATTE, R. BILLORE, D. POTEI, F. MASSIAS, S. DECROIX, D. MESSIO, JL. RAMECKI, A. CAUCHOIS, D. PIOCHE, E. PROOT, J. BROQUET, L. MAILLE.

Secrétaire de séance : T. LINEATTE

Objet : : Remises gracieuses emprunts avec les communes de Fouquescourt et Méharicourt

La séance ouverte,

L'analyse du compte financier unique de Terre de Picardie fait apparaître des emprunts en cours contractés auprès des communes de Fouquescourt pour 15 128.53 € et Méharicourt pour 10 951.08 € au début des années 2000. Ces emprunts auraient été contractés par la Communauté de Communes du Santerre.

Les archives respectives des différentes collectivités ne permettant pas de définir l'objet précis de ces emprunts et n'expliquant pas les raisons pour lesquelles aucun mouvement financier n'a été initié depuis l'année 2007, les Conseils municipaux des deux communes ont accepté de délibérer pour accorder une remise gracieuse sur ces emprunts à la CC Terre de Picardie.

Il est proposé au Conseil Communautaire de prendre acte de ces décisions.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, approuve à l'unanimité ces décisions et autorise le président à effectuer toutes opérations permettant l'exécution de cette opération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Le Président

Philippe CHEVAL

Le secrétaire de Séance

Thierry LINEATTE



DEPARTEMENT DE LA SOMME
ARRONDISSEMENT DE PERONNE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRE DE PICARDIE

Séance du 18 septembre 2025

Date de la convocation : 11 septembre 2025

Date d'affichage : 26 septembre 2025

Délibération n°2025-055 : : Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2024 –Terre de Picardie

Nombre de conseillers

En exercice : 61

Titulaires présents : 32

Suppléants représentant leurs titulaires : 5

Titulaires ayant donné pouvoir : 9

Titulaires absents ou excusés : 24

Votants :

- pour : 46
- contre :
- abstention :

Le 18 septembre deux mil vingt-cinq, le conseil communautaire de Terre de Picardie, convoqué le 11 septembre, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Philippe CHEVAL, à la salle multifonctions à Rosières en Santerre

Titulaires présents : D. JACOB, A. COQUART, A. BEAUVOIS, T. LINEATTE, B. GANCE, Ph. CHEVAL, D. PECHON, G. GUILLEMONT, B. ETEVE, P. KACZMAREK, J. NORMAND, F. RUBIN, R. NIETO, L. KUSNIERAK, G. SCIASCIA, S. BRAULT, A. DEVAUX, C. LEBRUN, K. VERQUEREN, C. FOURNET, C. BALCONE, JC. LOUVET, F. MAILLE-BARBARE, M. LELEU, X. SCHNEBLE, H. TRIENTZ, F. GOSSET, A. MARECHAL, C. BEAUFILS, D. PRONNIER, J. GENEAU DE LAMARLIERE, G. CARON.

Suppléants représentant leurs titulaires : J. MARMIGNON (suppléante de X. PALPIED) P. GRAUX (suppléant de M. CRAPPIER), D. CARPENTIER (suppléant de F. GORLIER), F. KOENIG (suppléant de JP. AVENEL), H. COMMUN (suppléante de L. MAILLE)

Titulaires ayant donné pouvoir : L. POTIER à Ph. CHEVAL, N. LATAPIE-COPE à B. GANCE, A. LEBRUN-MERLIN à T. LINEATTE, C. NEVOU à B. ETEVE, R. VENTELON à G. CARON, L. PATTE à Ch. LEBRUN, R. BILLORE à Ch. BEAUFILS, S. DECROIX à JC. LOUVET, D. PIOCHE à M. LELEU.

Titulaires absents ou excusés : D. DOMONT, X. PALPIED, L. POTIER, F. LEROY, M. CRAPPIER, J.M. SAILLY, N. LATAPIE-COPE, A. LEBRUN-MERLIN, F. GORLIER, JL. MAILLARD, M. BAILLON, JN. CAZE, JP. AVENEL, C. NEVOU, P. VALLEE, R. VENTELON, V. VANNEUFVILLE, L. PATTE, R. BILLORE, D. POTEI, F. MASSIAS, S. DECROIX, D. MESSIO, JL. RAMECKI, A. CAUCHOIS, D. PIOCHE, E. PROOT, J. BROQUET, L. MAILLE.

Secrétaire de séance : T. LINEATTE

Objet : : Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2024 –Terre de Picardie

La séance ouverte,

Le Président présente au Conseil communautaire le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2024 –Terre de Picardie

Il demande aux Maires de bien vouloir le présenter au conseil municipal et le mettre à la disposition des administrés.

Après délibération, le Conseil communautaire approuve à l'unanimité le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2024- Terre de Picardie.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Le Président

Le secrétaire de Séance

Philippe CHEVAL

Thierry LINEATTE



DEPARTEMENT DE LA SOMME
ARRONDISSEMENT DE PERONNE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRE DE PICARDIE

Séance du 18 septembre 2025

Date de la convocation : 11 septembre 2025

Date d'affichage : 26 septembre 2025

Délibération n°2025-056 : : Exonérations taxes OM

Nombre de conseillers

En exercice : 61

Titulaires présents : 32

Suppléants représentant leurs titulaires : 5

Titulaires ayant donné pouvoir : 9

Titulaires absents ou excusés : 24

Votants :

- pour : 46
- contre :
- abstention :

Le 18 septembre deux mil vingt-cinq, le conseil communautaire de Terre de Picardie, convoqué le 11 septembre, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Philippe CHEVAL, à la salle multifonctions à Rosières en Santerre

Titulaires présents : D. JACOB, A. COQUART, A. BEAUVOIS, T. LINEATTE, B. GANCE, Ph. CHEVAL, D. PECHON, G. GUILLEMONT, B. ETEVE, P. KACZMAREK, J. NORMAND, F. RUBIN, R. NIETO, L. KUSNIERAK, G. SCIASCIA, S. BRAULT, A. DEVAUX, C. LEBRUN, K. VERQUEREN, C. FOURNET, C. BALCONE, JC. LOUVET, F. MAILLE-BARBARE, M. LELEU, X. SCHNEBLE, H. TRIENTZ, F. GOSSET, A. MARECHAL, C. BEAUFILS, D. PRONNIER, J. GENEAU DE LAMARLIERE, G. CARON.

Suppléants représentant leurs titulaires : J. MARMIGNON (suppléante de X. PALPIED) P. GRAUX (suppléant de M. CRAPPIER), D. CARPENTIER (suppléant de F. GORLIER), F. KOENIG (suppléant de JP. AVENEL), H. COMMUN (suppléante de L. MAILLE)

Titulaires ayant donné pouvoir : L. POTIER à Ph. CHEVAL, N. LATAPIE-COPE à B. GANCE, A. LEBRUN-MERLIN à T. LINEATTE, C. NEVOU à B. ETEVE, R. VENTELON à G. CARON, L. PATTE à Ch. LEBRUN, R. BILLORE à Ch. BEAUFILS, S. DECROIX à JC. LOUVET, D. PIOCHE à M. LELEU.

Titulaires absents ou excusés : D. DOMONT, X. PALPIED, L. POTIER, F. LEROY, M. CRAPPIER, J.M. SAILLY, N. LATAPIE-COPE, A. LEBRUN-MERLIN, F. GORLIER, JL. MAILLARD, M. BAILLON, JN. CAZE, J.Ph. AVENEL, C. NEVOU, P. VALLEE, R. VENTELON, V. VANNEUFVILLE, L. PATTE, R. BILLORE, D. POTEI, F. MASSIAS, S. DECROIX, D. MESSIO, JL. RAMECKI, A. CAUCHOIS, D. PIOCHE, E. PROOT, J. BROQUET, L. MAILLE.

Secrétaire de séance : T. LINEATTE

Objet : : Exonérations taxes OM

La séance ouverte,

Le Président propose aux membres du Conseil communautaire, conformément aux dispositions de l'article 152 du Code général des impôts, d'exonérer de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour l'année 2026, les propriétaires de locaux à usage commercial ou industriel ainsi que les propriétaires de maison vide de tous meubles qui ne mettent pas de poubelles lors des ramassages des ordures ménagères.

Il précise que les démarches administratives nécessaires seront effectuées auprès du Centre des Impôts d'Amiens avant le 15 octobre.

Le Conseil communautaire décide, à l'unanimité, d'accorder une exonération de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour l'année 2026 à :

COMMUNE	PROPRIETAIRE	ADRESSE DU LOCAL	SECTION CADASTRALE	NUMERO CADASTRALE	NUMERO FISCAL DU LOCAL	NUMERO INVARIANT	EXPLOITANT
Assevillers	LESCARCELLE Jean-Pierre	5166 F rue traversière	AB	166	800330246379	03 30 24 63 79	Thomas Lesage Menuiserie
Bayonvillers	SARL Les puits tournants	3 bis. rue Lamotte	AA	160		05 80 21 36 00	SARL Les puits tournants
Berny en Santerre	SARL STOCKAGE F2Y	13 B rue du 22 eme RMVE	ZH	40 - 41 - 47		09 00 17 52 59	SARL Stockage F2Y
Chaulnes	COMMUNE DE CHAULNES	109 avenue Aristide Briand	AE	5		18 60 16 80 40	Commune de Chaulnes
Chaulnes	SAS CARREFOUR PROPRIETY France	34 rue Roger Salengro	AC	100-101-102-103	801860172467	18 60 17 24 67	SARL NOMENI
Chaulnes	SAS CARREFOUR PROPRIETY France	34 rue Roger Salengro	AC	100-101-102-103	801860172468	18 60 17 24 68	SARL NOMENI
Chaulnes	SCI SAINT GERMAIN	8 bis rue Roger Salengro	AC	30		18 60 14 67 83	NICOBRIK
Chaulnes	GANCE Alain	23 bis rue de la sablonnière	AB	146	801860170379	1860170379	Gance Alain (ancien garage)
Chaulnes	SCI JEAN CATELAS	3 rue Jean CateLAS	AC	26		1860032966	SAS Gance et Fils
Chaulnes	SOGIDEF	13 rue d'Hallu	ZT	17		1860290751	Vacant
Chaulnes	SOGIDEF	5017F rue de Lihons	ZT	17		1860178771	Vacant
Chaulnes	SOGIDEF	5017F rue de Lihons	ZT	17		1860178772	Vacant
Chaulnes	SOGIDEF	5017F rue de Lihons	ZT	17		1860263625	Vacant
Framerville	DARRAS Laurent	4 Bis grande rue	ZR	18		3420176321	Ebenisterie Darras Laurent
Harbonnières	COMMUNE D'HARBONNIERES	3 rue Mesmy	AH	193		4170073345	Harbonnières – atelier municipal
Harbonnières	EARL LEROY	RD1028 - Le bois du sart	ZI	7		4170189951	EARL Leroy
Hypercourt - Pertain	NUTTENS SERVICES SAS	7 domaine de Berseaucourt	ZH	19 et 62		6210174379	Nuttiens Stockage
Marchelepot	SCI 2GLV	8 rue du tour des haies	AC	308		5090163074	GT VENTILATION
Marchelepot	SCI 2GLV	8 rue du tour des haies	AC	111		5090173640	GT VENTILATION
Méharcourt	DOUAY Jean	28 rue de Lihons	AB	320		5240088112	Douay et Fils
Proyart	COMMUNE DE PROYART	9001 Chemin de Méricourt	ZE	63		6440171141	Camping de Proyart - Lieu dit "la Violette"
Rosières en Santerre	CARDON Michel	72 rue Pasteur	N	378		6800157586	Direct Menuiseries
Rosières en Santerre	SCI DES ARDOISIERS	24 rue du 41ème RI	W	220	806800258182	6800258182	Ets LEBER et fils SCI Les ardoisiers
Rosières en Santerre	SCI MAUPAJ	2 rue d'Hangest-Dolez	S	129	806800118403	6800118403	SARL POIGNET
Rosières en Santerre	SCI CHIJERAN	Rte de Vauvillers	ÔZ	111	806800171737	6800171737	SAS Lodomat - Bricomarché
Rosières en Santerre	SCI VAN3	24, rue du Niger	Q	97	806800171742	6800171742	TIF Dynamique (SCI VAN3)
Rosières en Santerre	CRESSOT Emmanuel	18, rue Jean Memmoz	ZM	283		6800249332	Cressot Entreprise
Rosières en Santerre	SCI FL	31 rue Jean Jaures	T	86		6800152231	Les Jardins de Francois
Soyecourt	ENDIVERIE DE SOYECOURT	1 rue du château	ZL	25		7410174214	Endiverie de Soyecourt
Soyecourt	ENDIVERIE DE SOYECOURT	1 rue du château	ZL	25		7410275161	GIE SOYECOURT
Soyecourt	ENDIVERIE DE SOYECOURT	1 rue du château	ZL	25		7410282813	GIE MOILET
Soyecourt	ENDIVERIE DE SOYECOURT	1 rue du château	ZL	25		7410282815	PRIMACOOOP
Soyecourt	ENDIVERIE DE SOYECOURT	1 rue du château	ZL	25		7410282819	CHIPEX
Soyecourt	MAILLE Luc	6 ter rue du château	ZM	99	807410132172	7410132172	SAS CHIPEX et EARL MAILLE
Soyecourt	MAILLE Patrice	3 rue neuve	AC	103	807410132161	7410132161	Plâtrerie moderne
Soyecourt	MAILLE Patrice	3 rue neuve	AC	103	807410132152	7410132152	Plâtrerie moderne
Soyecourt	MAILLE Patrice	3 rue neuve	AC	103	807410355687	7410355687	Plâtrerie moderne
Soyecourt	MAILLE Patrice	9001 rue neuve	AC	165	807410132160	7410132160	Plâtrerie moderne
Vauvillers	SCEA Maison rouge	99 rue de Lihons	ZA	48 et 58	807810137209	7810137209	SCEA Maison rouge
Vauvillers	SCEA Maison rouge	99 rue de Lihons	2B	26 et 29	807810137209	7810137209	SCEA Maison rouge
Vauvillers	TURQUET Sébastien	2 rue d'Harbonnières	AB	48 et 49	807810137143	7810137143	IPC Carrosserie

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Le Président

Philippe CHEVAL

Le secrétaire de Séance

Thierry LINEATTE

